



CAP

SUR
LES PROGRAMMES
EUROPÉENS
2021-2027

Concertation du partenariat régional

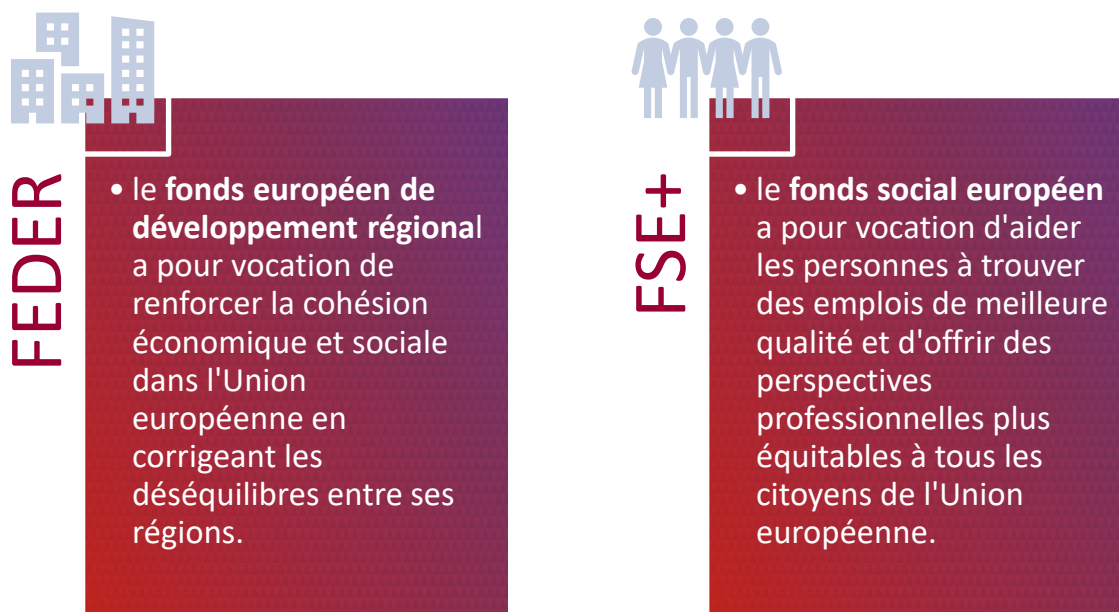
sur l'architecture du Programme Opérationnel

FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027

Bilan de la consultation numérique organisée en juillet et août 2020



Dans le cadre de la préparation des programmes européens 2021-2027, la Région a souhaité recueillir l'avis des acteurs du territoire sur le projet d'architecture du nouveau Programme Opérationnel FEDER-FSE+ Occitanie, en organisant en juillet et août 2020 une consultation numérique.



La nouvelle programmation des fonds européens FEDER et FSE en Occitanie va s'articuler autour de quatre Objectifs Stratégiques¹(OS):

- Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante (OS 1)
- Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques (OS 2)
- Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux (OS 4)
- Une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales (OS 5)

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ayant un calendrier de mise en œuvre différent, les orientations relatives au développement des territoires ruraux et du secteur agricole feront l'objet de communications ultérieures.

¹ Items choisis parmi ceux proposés par la Commission européenne dans ses projets de règlement de mai 2018

Une Europe plus intelligente



Améliorant les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
Tirant pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Renforçant la croissance et la compétitivité des PME
Développant les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise

3

Une Europe plus verte



Favorisant les mesures en matière d'efficacité énergétique
Prenant des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables
Développant les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local
Favorisant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
Prenant des mesures en faveur d'une gestion durable de l'eau
Favorisant la transition vers une économie circulaire
Améliorant la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution

Une Europe plus sociale



Améliorant l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures

Une Europe plus proche des citoyens



Prenant des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines et périurbaines (régénérer les zones défavorisées, infrastructures de santé et d'éducation, culture et tourisme, intégration des migrants et com. marginalisées (logements adaptés))

Prenant des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux. (gestion des ressources naturelles, intégration des migrants et des com. Marginalisées,)

Une Europe plus intelligente



Propositions d'actions

<p>1i- améliorant les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe</p>	<p>Création et amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation</p> <p>Accompagnement des projets innovants d'entreprises et de créateurs</p> <p>Collaborations entre laboratoires et entreprises</p> <p>Renforcement du potentiel humain par et pour la recherche</p>
<p>1ii- tirant pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics</p>	<p>Soutien à la Production, à l'acquisition, au stockage, à l'agrégation, à l'ouverture, au partage et aux traitements de la donnée (filère de la donnée)</p> <p>Développement des services et usages numériques</p> <p>Accompagnement des stratégies de territoires intelligents et numériques</p>
<p>iii- renforçant la croissance et la compétitivité des PME</p>	<p>Soutien des investissements dans les entreprises du Tourisme pour accompagner les transformations, l'innovation...</p> <p>Valorisation de l'image destination Occitanie - Renforcer l'attractivité : des entreprises, des territoires touristiques</p> <p>Mise en œuvre d'un instrument financier pour soutenir la structuration financière des PME (FOSTER2)</p> <p>Soutien aux investissements immobiliers et d'équipement dans les PME en vue de favoriser leur développement, leur expansion, l'accès à des nouveaux marchés</p> <p>Développement de l'offre d'accueil en immobilier collectif pour les entreprises (création, extension, requalification de pépinières, hôtels d'entreprises, tiers-lieux...)</p>
<p>1iv- développant les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise</p>	<p>Soutien à l'émergence de projets innovants générés par la 3S</p>



Bensizerera Soliane - Région Occitanie



Lecarpentier Lydie - Région



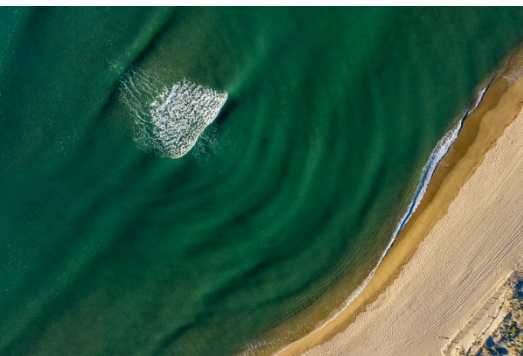
Pralaud Philippe - Région OCCITANIE



Propositions d'actions

<p>2i- favorisant les mesures en matière d'efficacité énergétique</p>	<p>Réhabilitation énergétique du parc de logements sociaux et soutien à des opérations exemplaires et innovantes de bâtiments publics « très basse consommation »</p> <p>Soutien à l'animation - modification des comportements / notamment guichets uniques de la rénovation</p> <p>Soutien à l'investissement des unités permettant la substitution d'énergies fossiles par du combustible solide de récupération</p>
<p>2ii- prenant des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables</p>	<p>Soutien aux investissements de production et aux investissements de distribution d'énergies renouvelables (réseaux de chaleur et de froid associés (nouveaux ou extensions))</p> <p>Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables par la sensibilisation, l'information et le conseil (Missions Chaleur renouvelable...)</p>
<p>2iii- développant les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local</p>	<p>Soutien aux investissements contribuant à créer un écosystème énergétique pour la production, la distribution, le stockage et l'usage de l'hydrogène vert (électrolyseur, stockage, station (borne de recharge) et usages (bus à hydrogène, etc.) ...)</p>
<p>2iv- favorisant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes</p>	<p>Réalisation de travaux d'aménagement permettant de réduire les risques d'inondation et de submersion marine et déploiement d'équipements de prévision et d'avertissement des crues</p> <p>Développement des outils de gestion des inondations, et mise en œuvre des programmes qui visent à réduire la vulnérabilité et augmenter la culture du risque.</p> <p>Soutien des Missions d'animation des PAPI (postes dédiés)</p>
<p>2v- prenant des mesures en faveur d'une gestion durable de l'eau</p>	<p>Soutien aux travaux d'optimisation ou de mobilisation de ressources dont études de connaissances et outils de gestion des ressources</p>
<p>2vi- favorisant la transition vers une économie circulaire</p>	<p>Soutien à la création d'activités contribuant à la transition vers une économie circulaire et investissement en faveur de la mise en œuvre de la tarification incitative</p> <p>Investissement tri et recyclage des déchets</p>
<p>2vii- améliorant la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution</p>	<p>Préservation et restauration des infrastructures vertes, y compris dans l'environnement urbain</p> <p>Soutien aux travaux de restauration morphologique des cours d'eau et des zones humides</p> <p>Actions de valorisation de la biodiversité dans les espaces protégés (Amélioration des conditions d'accueil de tous les publics, pour une meilleure attractivité de ces espaces, Aménagements facilitant la compréhension des enjeux de biodiversité par le public (observation du milieu, immersion sensitive...), Équipements d'information du public sur les enjeux de biodiversité...)</p>

	<p>Amélioration de la connaissance des milieux et de leur fonctionnement pour massifier les solutions fondées sur la nature</p> <p>Accompagnement des missions d'assistance technique à la gestion des milieux naturels terrestres, aquatiques et humides</p>
<p>2 en attente décision CE : prenant des mesures en faveur d'une mobilité urbaine multimodale durable</p>	<p>Soutien au développement des solutions (et nouvelles solutions) de mobilités urbaines douces (vélos et vélos électriques, autres modes de déplacement légers dont électriques...) y compris des infrastructures et équipements spécifiques et/ou intégrés dans des projets de Pôles d'échanges Multimodaux</p>



Saada Romain - Ferrer Fabien - Région Occit



Lecarpentier Lydie - Région Occitanie / Arch. Séquences



Saada Romain - Ferrer Fabien - Région Occit

Une Europe plus sociale



Propositions d'actions

<p>4ii- améliorant l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures</p>	<p>Construction et travaux d'aménagement, d'équipement (pour assurer la sécurité sanitaire, le développement des formations à distance, l'amélioration des pratiques pédagogiques) dans les organismes de formation et les Centres de Formation des Apprentis (CFA) publics et privés.</p> <p>Construction et travaux d'aménagement dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et les établissements de formation au sanitaire et social</p> <p>Construction et travaux d'aménagement sur les sites universitaires à distance dans les villes universitaires d'équilibre.</p>
---	---



Persel Arthur - Région Occitanie



Lefrançois Gilles - région Occitanie



Girnaud Emmanuel - Région Occitanie

Une Europe plus proche des citoyens



Propositions d'actions

<p>5i- prenant des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines et périurbaines (régénérer les zones défavorisées, infrastructures de santé et d'éducation, culture et tourisme, intégration des migrants et com. marginalisées (logements adaptés))</p>	<p>Aménagements favorisant l'amélioration du cadre de vie des habitants (espaces publics, équipements structurants, services de proximité...)</p> <p>Aménagements favorisant l'amélioration ou l'accès aux services à la population favorisant la santé, le lien social et éducatif. (infrastructures pour améliorer l'accès à des services)</p> <p>Réhabilitation ou construction de logements à destination des populations fragiles et marginalisées</p> <p>Création et aménagement d'équipements touristiques et de loisirs</p> <p>Soutien à la revitalisation commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville</p>
<p>5ii- prenant des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental. intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux. (gestion des ressources naturelles, intégration des migrants et des com. Marginalisées,)</p>	<p>Aménagements favorisant l'amélioration du cadre de vie des habitants (espaces publics, équipements structurants, services de proximité...)</p> <p>Aménagements favorisant l'amélioration ou l'accès aux services à la population favorisant la santé, le lien social et éducatif. (infrastructures pour améliorer l'accès à des services)</p> <p>Réhabilitation ou construction de logements à destination des populations fragiles et marginalisées</p> <p>Création et aménagement d'équipements touristiques et de loisirs</p> <p>Soutien à la revitalisation commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville</p>



Hubert Arthur - Région Occitanie



Nguyen Vincent - Région Occitanie



Leconteur Lydie - Région Occitanie

FSE+

Projet d'architecture

Une Europe plus sociale



Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emplois, notamment des jeunes et des CLD, et des personnes inactives, promouvoir l'emploi indépendant et l'ESS

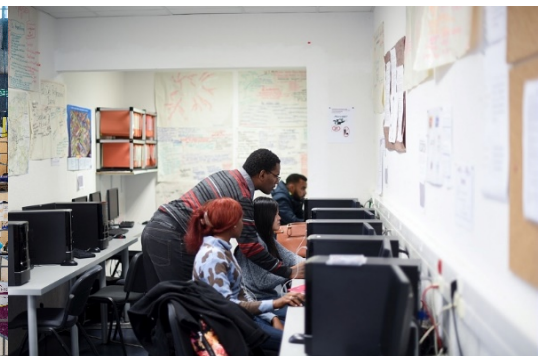
Moderniser les institutions et services du marché du travail pour qu'ils jaugent et anticipent les besoins de compétences et apportent...



Grimault Emmanuel - Région Occitanie



Milleville Ema - Région Occitanie



Orepin David - Région Occitanie

Une Europe plus sociale

FSE+



Propositions d'actions

<p>4i -améliorer l'accès à l'emploi de tous les DE, notamment des jeunes et des CLD, et des personnes inactives, promouvoir l'emploi indépendant et l'ESS</p>	<p>Mise en œuvre de formations préqualifiantes et qualifiantes à destination des demandeurs d'emploi, y compris les jeunes</p> <p>Soutien aux actions de remobilisation au sein des Ecoles régionales de la 2ème chance</p> <p>Soutien de l'accompagnement à la création d'entreprises,</p> <p>Développement de l'ESS et de l'entrepreneuriat individuel par le soutien via les instruments financiers</p>
<p>4ii- moderniser les institutions et services du marché du travail pour qu'ils jaugent et anticipent les besoins de compétences et apportent...</p>	<p>Mise en œuvre d'actions visant à anticiper l'évolution de l'emploi et à moderniser les institutions...</p> <p>Soutien aux actions d'accompagnement des publics par le SPRO</p>
<p>4iv- améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail</p>	<p>Soutien aux innovations pédagogiques</p> <p>Mise en œuvre d'actions de formation et d'accompagnement à l'acquisition des compétences numériques</p>
<p>4v- promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous</p>	<p>Mise en place de formations d'enseignement supérieur dans les sites universitaires de proximité</p> <p>Soutien aux formations du supérieur dans le domaine du sanitaire</p>



Synthèse

Cette concertation sur le projet d'architecture du Programme Opérationnel FEDER – FSE+ Occitanie 2021-2027 a permis de solliciter l'avis de près de 9 000 acteurs du territoire lors de l'été 2020. Elle a fait l'objet de 938 réponses, 163 commentaires ont été laissés par les participants en ligne.

La répartition entre structures publiques et privées est assez équilibrée dans les réponses : près d'un quart ont été faites par des entreprises, près d'un autre quart par des EPCI ou des collectivités territoriales.

Près d'un tiers des réponses provient de manière assez prévisible de la Haute-Garonne et un cinquième de l'Hérault, la localisation géographique correspondant au secteur d'activité des personnes et entités interrogées.

D'un point de vue global, le projet d'architecture du PO FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027 recueille un avis favorable de l'ensemble des participants : aucune mesure n'obtenant moins de 58% d'appréciation positive.

Il est à noter que le soutien à certaines actions fait consensus dans plusieurs domaines. Par exemple, pour l'innovation, l'ensemble des acteurs s'accorde sur l'importance des services et usages numériques dans le cadre d'une Europe plus intelligente (objectif stratégique 1).

Il en est de même pour la transition énergétique, la gestion des déchets et les infrastructures vertes pour l'objectif stratégique 2, une Europe plus verte. Au sein de la thématique relative à une Europe plus sociale, la même conclusion peut être dressée pour la formation, que cela soit en matière d'infrastructures ou de contenus à destination de publics spécifiques.

Enfin, au sein de l'objectif stratégique 5, une Europe plus proche des citoyens, c'est la question de l'accès aux services de santé, social qui suscite la plus importante adhésion, cette demande étant toutefois plus importante dans les territoires ruraux et côtiers, que dans les zones urbaines et périurbaines.

Certaines mesures sont d'ailleurs plébiscitées par les participants, avec plus de 90% de réponses positives. Il s'agit notamment des propositions en lien avec :

- l'accompagnement des projets innovants d'entreprise et de créateurs,
- la réhabilitation énergétique du parc de logements sociaux et le soutien à des opérations exemplaires et innovantes de bâtiments publics très basse consommation,
- le soutien aux investissements contribuant à créer un écosystème énergétique pour la production, la distribution, le stockage et l'usage de l'hydrogène vert
- dans les zones rurales et côtières, les aménagements favorisant l'amélioration ou l'accès aux services
- la mise en œuvre de formations préqualifiantes et qualifiantes à destination des demandeurs d'emplois, y compris jeunes

Toutefois, dans la grande majorité, les autres propositions suscitent l'adhésion des répondants, leurs taux de réponse se situant entre 75 et 90% de réponses favorables.

Les mesures ayant suscité une adhésion plus relative sont celles qui correspondent à un pourcentage de retours positifs aux alentours de 59 %. Elles concernent plus spécifiquement deux types de mesures : le soutien des missions d'animation des Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) et la création et l'aménagement d'équipements touristiques et de loisirs.

68% des répondants estiment que ce projet regroupe l'essentiel des mesures ou actions susceptibles d'être mobilisées.

166 entités ou participants ont souhaité compléter leur participation à ce questionnaire par un commentaire. Ces derniers regroupent un ensemble de propositions assez hétérogène allant de la refondation de l'organisation du territoire au soutien au développement de l'utilisation du bio dans la restauration collective... Certaines alternatives ou propositions de compléments se répètent sans qu'elles ne soient pour autant ni prépondérantes, ni majoritaires. Il s'agit notamment de propositions en lien avec le bas carbone ; les énergies renouvelables ; le développement de la connectivité numérique ; l'accompagnement des entreprises ; les aides à la reconversion professionnelle ; le soutien à l'agriculture...

Plusieurs propositions complémentaires peuvent être signalées en matière de :

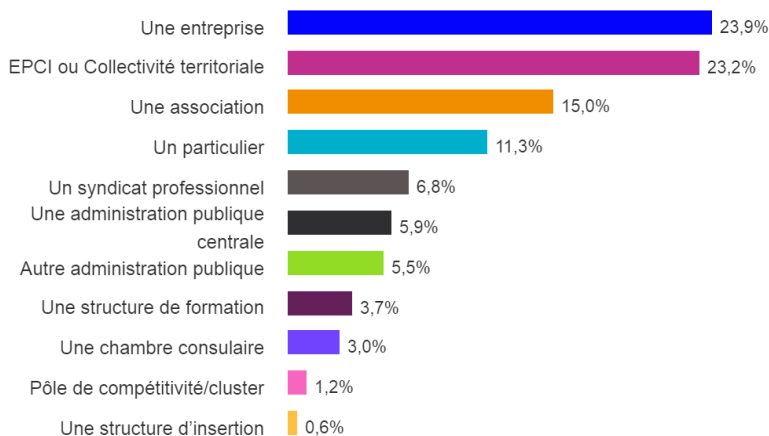
- Soutien dans le domaine de la logistique/transport de marchandises dans une optique de limitation mutualisation des déplacements
- Soutien à la recherche fondamentale
- Soutien à l'énergie nucléaire
- Développement de la sobriété écologique chez les citoyens
- Processus pour décarboner le transport aérien
- Soutien au sport, à la culture et au patrimoine
- Optimisation des ressources hydrauliques existantes
- Aide aux migrants / personnes sans domicile fixe
- Innovation dans la santé
- Déploiement des infrastructures numériques
- Politique d'inclusion numérique
- Développement Local mené par les Acteurs locaux

Profil des répondants

Près d'un quart des réponses ont été faites par des entreprises, près d'un autre quart par des Établissements Publics de Coopération Intercommunale ou des collectivités territoriales. Les associations représentent 15% des réponses et les particuliers un peu plus de 11%.

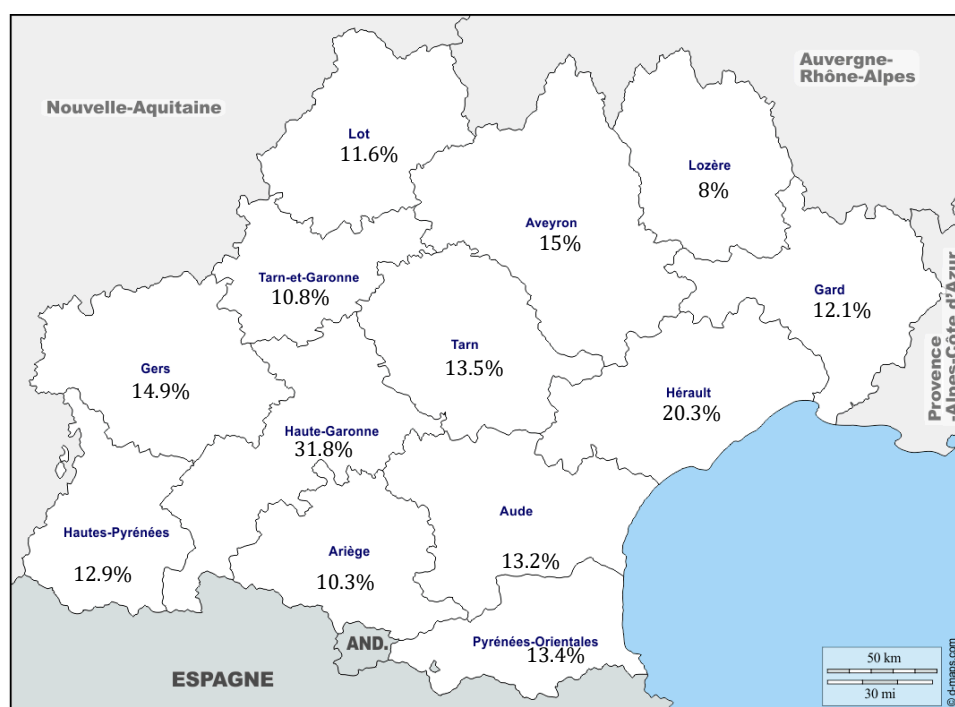


1) Vous représentez / êtes ?



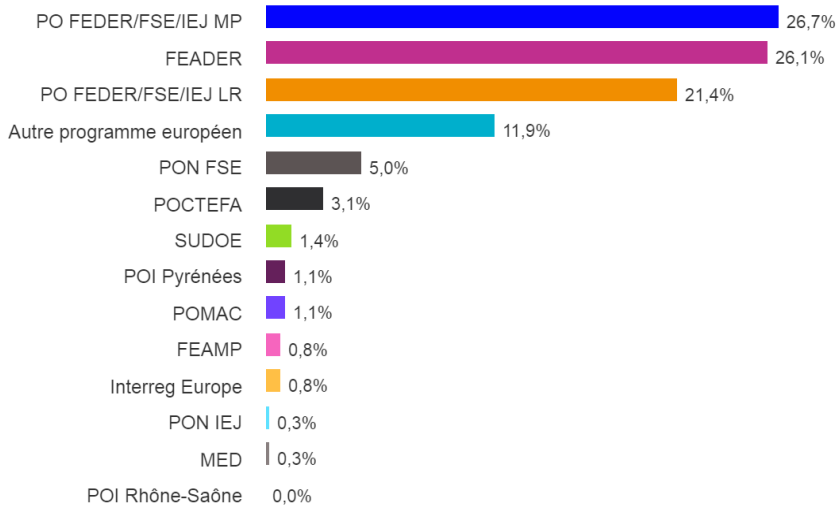
Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent plus de 50% de l'échantillon des particuliers, suivis par les employés 11%, les agriculteurs 10% et les retraités 10%.

Près d'un tiers des répondants exercent leur activité en Haute-Garonne, un cinquième dans le département de l'Hérault.



46,3% des répondants ont bénéficié d'une aide européenne sur la période 2014-2020

5) De quel(s) programme(s) avez-vous bénéficié ?



écologique.

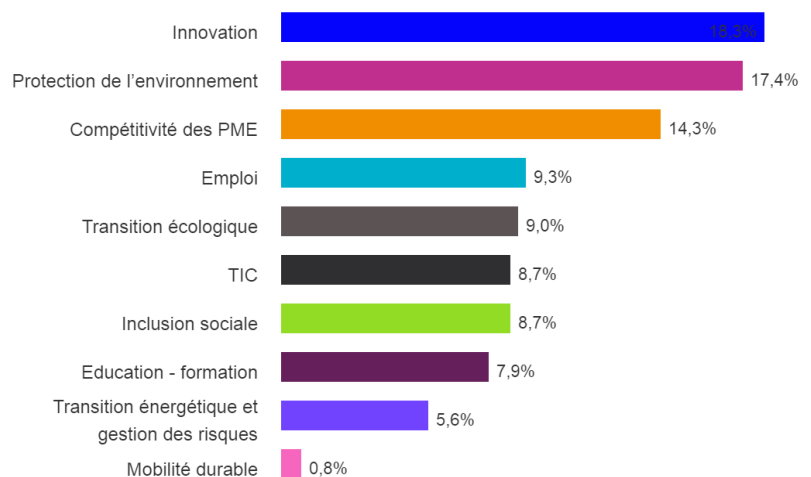
Une analyse plus détaillée fait apparaître des typologies d'interventions en fonction des catégories d'acteurs.

14

Ainsi, si la majorité des acteurs a déjà bénéficié d'un financement via un PO FEDER-FSE, son utilisation a principalement servi à financer des projets de techniques d'information et de communication, de transition énergétique et de gestion des risques et de protection de l'environnement pour les structures publiques, alors que les entreprises ont mobilisé ces fonds sur des projets de compétitivité des entreprises, d'innovation et de transition

Toutefois, sur l'ensemble des programmes européens mobilisés lors de la période de programmation 14-20, la thématique ayant bénéficié majoritairement d'aides européennes est l'innovation.

6) Cette aide concernait quelle thématique ?



La future période de programmation 2021 – 2027

Objectif Stratégique 1 :

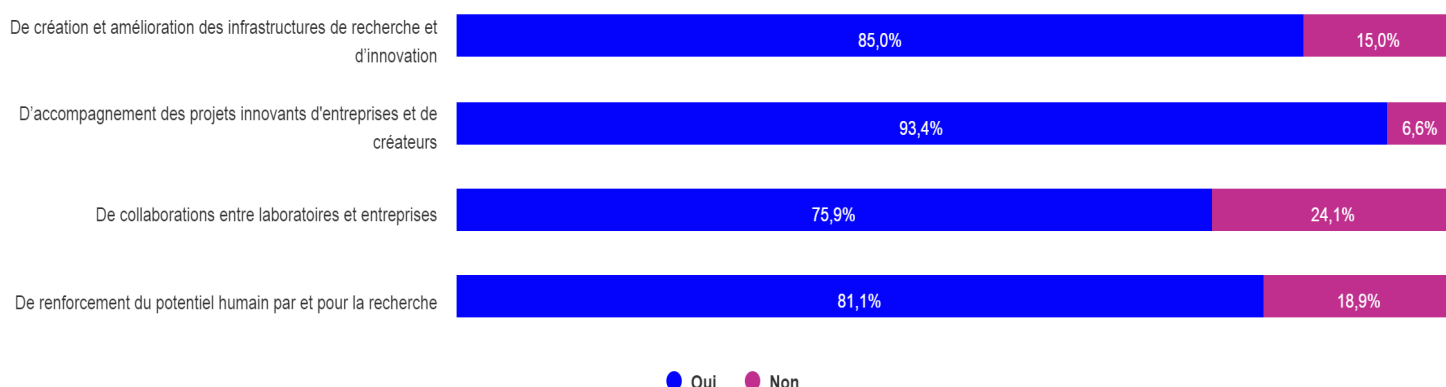
Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante

15

Pour l'objectif stratégique 1, Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante, les mesures d'accompagnement de projets innovants, les aides aux infrastructures de recherche et d'innovation et le développement des services et des usages numériques obtiennent entre 84 et 94% d'avis favorables.

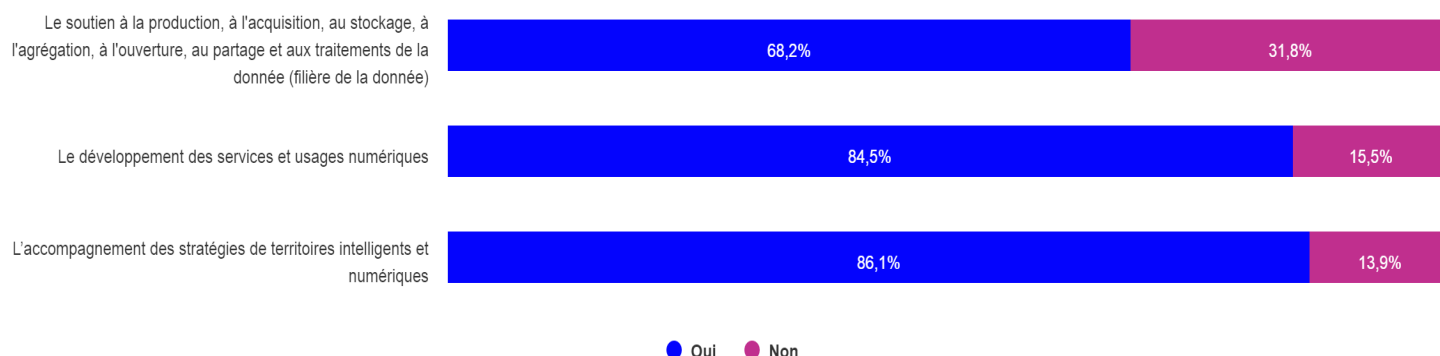
Les actions en faveur du soutien à la filière de la donnée et l'immobilier collectif pour les entreprises suscitent une adhésion moins importante (aux alentours de 70%).

7) En matière de recherche et d'innovation, pensez-vous qu'il soit important de financer des actions :



L'aide à la recherche et l'innovation fait consensus, bien que de légères variations apparaissent en fonction des typologies d'acteurs : les entreprises plébiscitant par exemple l'accompagnement de projets innovants d'entreprise et de créateurs par rapport aux autres propositions (plus de 96% d'avis positifs pour cette catégorie) ; comme les pôles de compétitivité ou cluster (100% pour cet item et celui sur le renforcement du potentiel humain par et pour la recherche)..

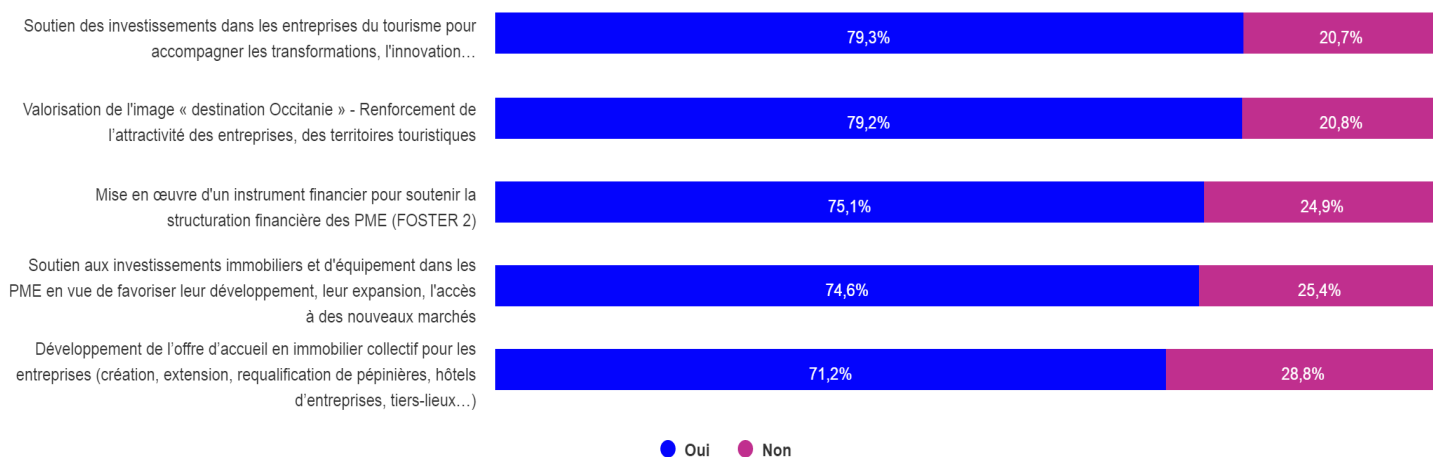
8) Le développement du numérique doit-il passer par :



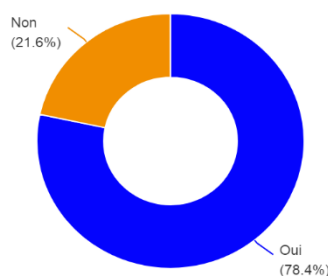
Les actions en faveur de la croissance et de la compétitivité des entreprises obtiennent entre 70 et 80% de réponses positives. Des variations peuvent être de nouveau observées en fonction de la qualité des répondants.

Ainsi ; le soutien à l'instrument financier FOSTER recueille « seulement » 70% d'accord chez les entreprises, contre 86% dans le groupe constitué par les pôles de compétitivité, les chambres consulaires et les syndicats professionnels.

9) Afin de renforcer la croissance et la compétitivité des PME, les actions suivantes doivent-elles faire l'objet d'aides européennes ?



10) Faut-il soutenir l'émergence de projets innovants générés par la spécialisation intelligente ?



Objectif Stratégique 2 :

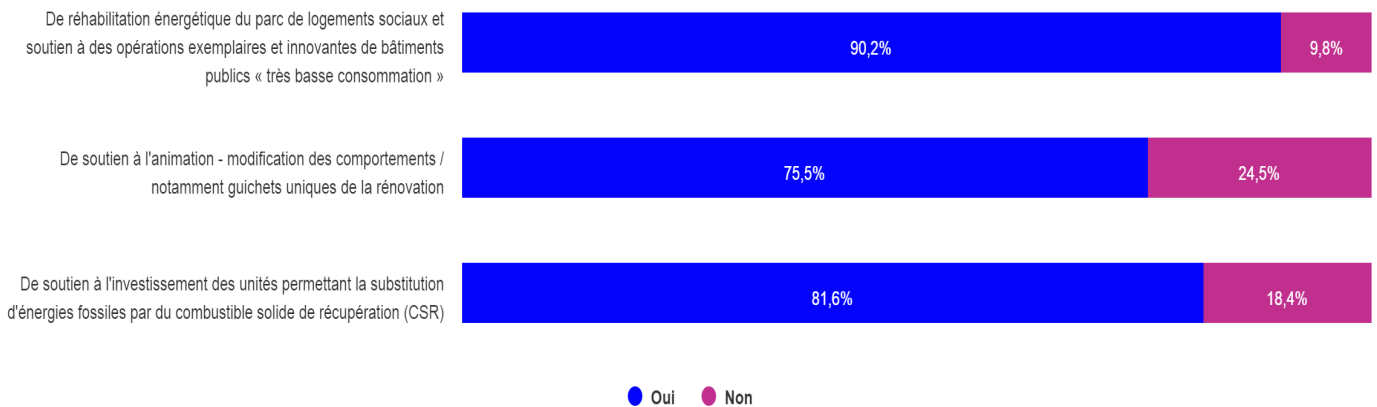
Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques

Les propositions en faveur d'une Europe plus verte suscitent une plus grande hétérogénéité dans les réponses. Si les actions de réhabilitation énergétique, de tri et de recyclage des déchets, de préservation et de restauration des infrastructures vertes ou en lien avec l'hydrogène vert obtiennent près de 90% d'avis favorables, d'autres comme le soutien à l'animation des PAPI ont des résultats plus mitigés (59%).

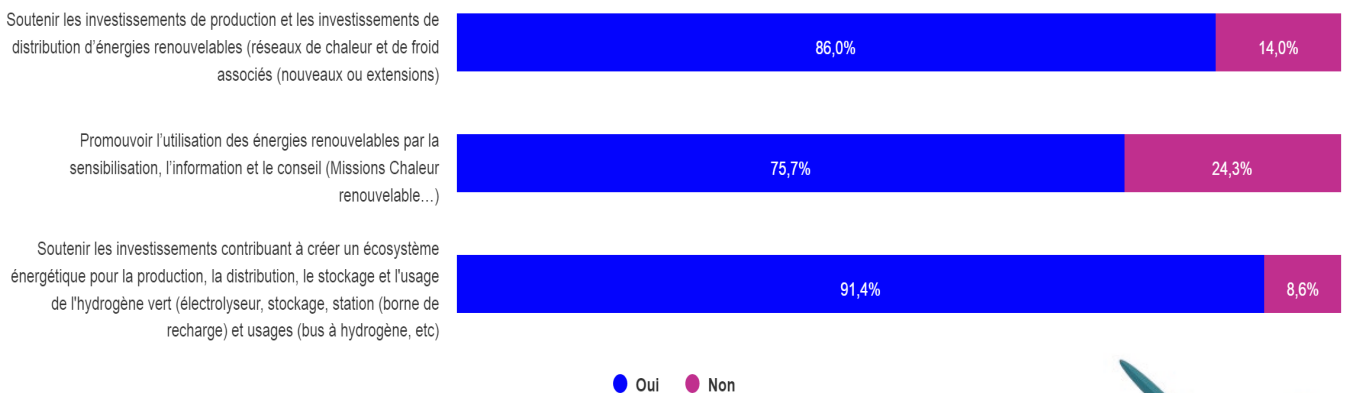
17

De manière assez logique, les collectivités territoriales et les EPCI approuvent dans une part plus importante les mesures d'incitation collective (comportements, sensibilisation) et celles à destination des publics fragilisés.

11) La recherche de l'efficacité énergétique doit-elle passer par le soutien aux actions :



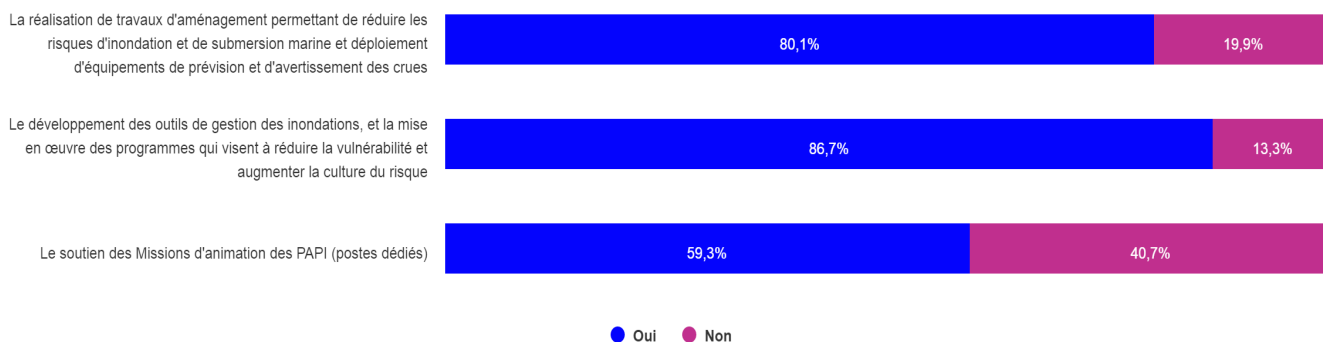
12) En matière de développement des énergies renouvelables et de stockage énergétique pensez-vous nécessaire de :



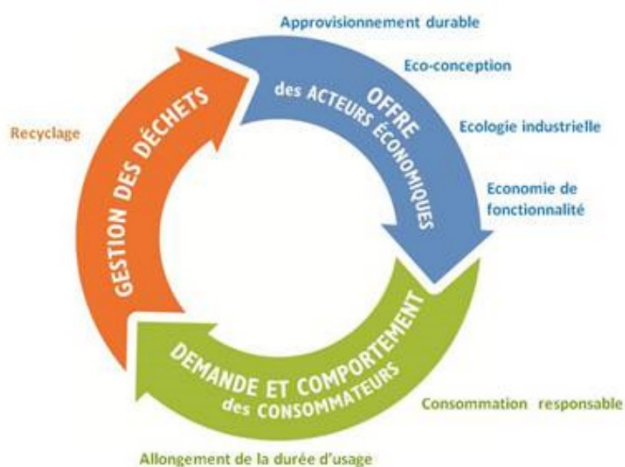
En matière d'adaptation au changement climatique, les mesures de gestion et de lutte contre les inondations suscitent un avis positif (87% et 80%).

Des variations en fonction des territoires peuvent être de nouveau constatées : les retours de l'Aude et de la Lozère étant plus importants sur cette question que ceux des autres départements (aux alentours de 93% pour les deux).

13) L'adaptation au changement climatique et la prévention des risques associés doivent-elles se traduire par :



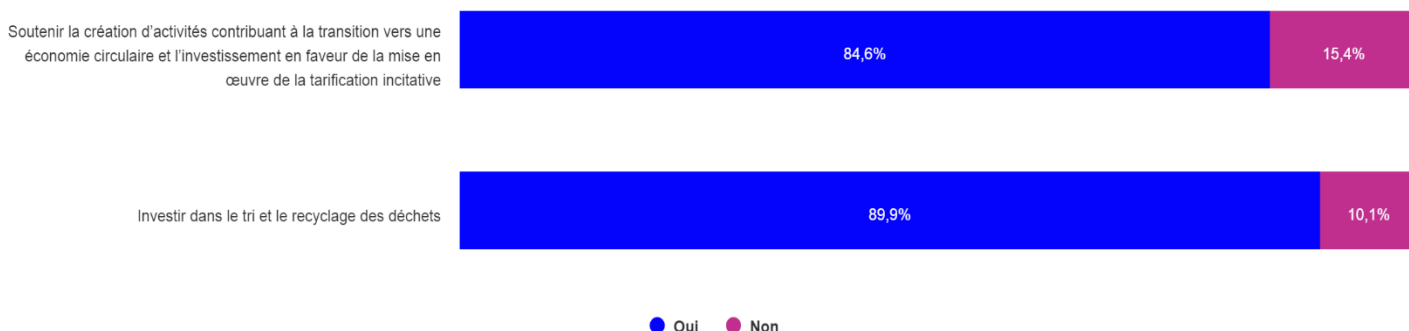
Les mesures en faveur d'une gestion durable de l'eau, dont le soutien aux travaux d'optimisation ou de mobilisation de ressources, quant à elles, recueillent plus de 87% d'avis favorables.



Le financement des actions de tri et de recyclage des déchets sont plébiscitées par l'ensemble des catégories d'acteurs.

Les particuliers accordent toutefois une plus grande importance à la création d'activités contribuant à la transition vers une économie circulaire et l'investissement en faveur de la mise en œuvre de la tarification incitative.

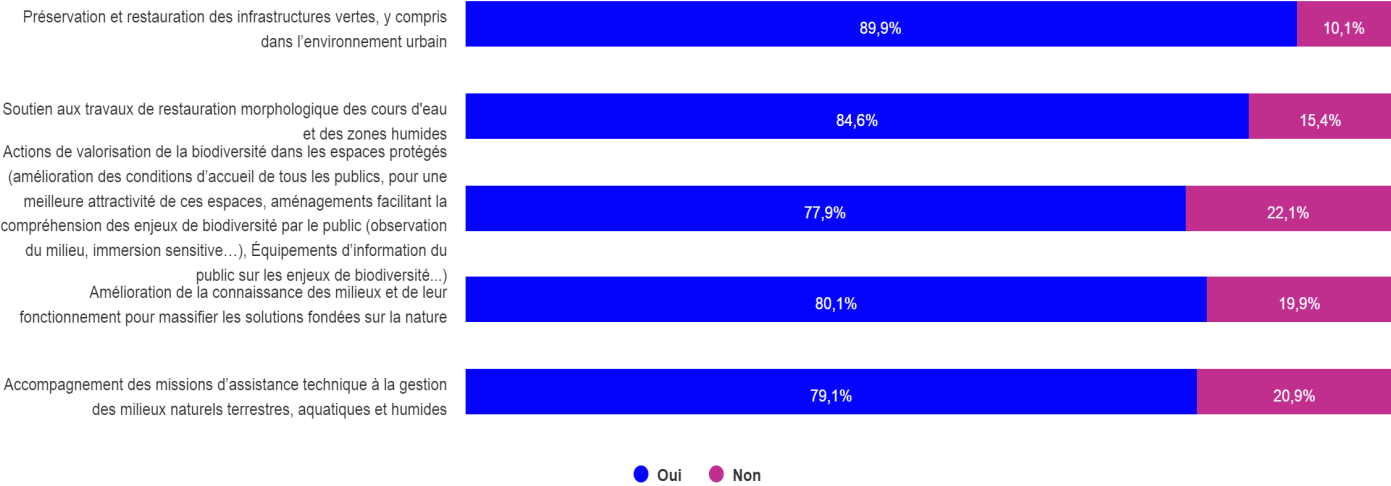
15) Pour faciliter la transition vers une économie circulaire, faut-il :



La préservation et la restauration des infrastructures vertes suscitent une importante adhésion des répondants (90%).

Les actions de valorisation de la biodiversité dans les espaces protégés et l'information du public sur les enjeux de biodiversité, pour leur part, ont le taux de réponse le plus bas concernant la biodiversité.

16) Concernant l'amélioration de la biodiversité, les actions suivantes doivent-elles bénéficier d'aides européennes :



Enfin, le financement de projets dans le cadre de la mobilité durable (solutions de mobilités urbaines douces) obtient plus de 87% de réponses positives. Cette question suscite d'ailleurs un large consensus (plus de 92%) chez les collectivités territoriales, les EPCI, les particuliers...



Objectif Stratégique 4 : Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux

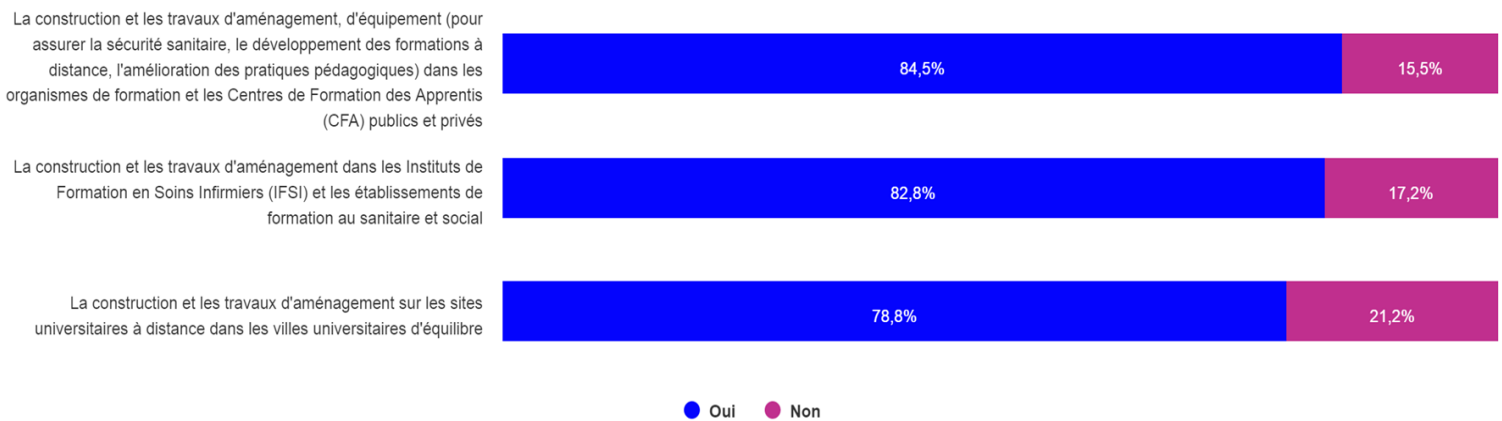
Dans le cadre de l'objectif stratégique 4, une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux, les mesures rattachées à la formation, que cela soit en matière d'infrastructures ou de contenus à destination des chômeurs et des jeunes, ont généré la plus forte adhésion des participants.

Cet OS étant décliné entre les programmes FEDER et FSE, deux typologies d'actions ont ainsi été plébiscitées : celles relatives à la construction et aux travaux dans les structures de formation (FEDER) et celles concernant la formation à destination de publics spécifiques.

20

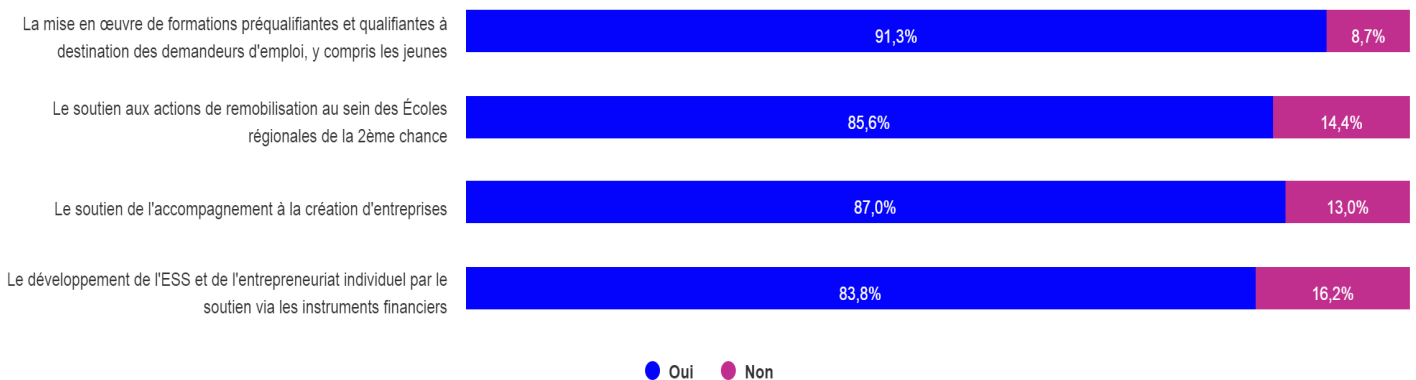
FEDER

18) Pour améliorer l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage, pensez-vous qu'il soit important de financer :



FSE

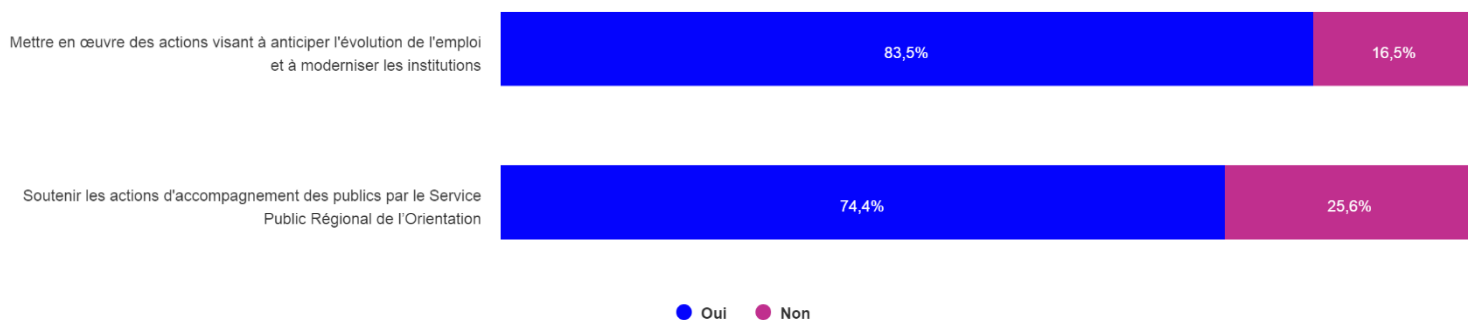
21) En matière d'amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, de la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale et solidaire (ESS), pensez-vous qu'il soit important de financer :



La modernisation des institutions et services du marché du travail passe majoritairement par la mise en œuvre d'actions permettant une mise en adéquation avec les évolutions de l'emploi sur l'ensemble de l'échantillon.

Toutefois, une lecture par typologie d'acteurs met en évidence une adhésion moins importante à cette proposition au sein des entreprises (75% et 62% pour les actions d'accompagnement des publics par le Service Public Régional de l'Orientation).

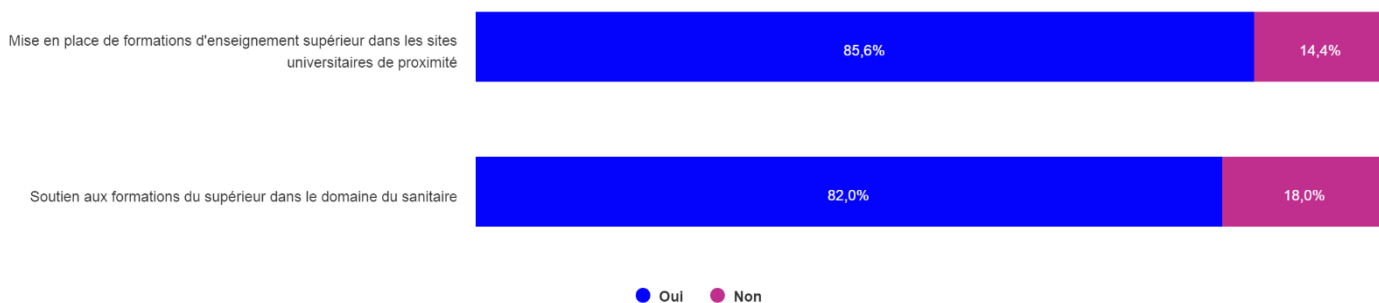
22) Pour moderniser les institutions et services du marché du travail, faut-il :



L'amélioration de la qualité, de l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation doit se traduire par le soutien aux innovations pédagogiques pour 85% des participants (taux qui passe à 91% pour les collectivités territoriales et les EPCI) et par la mise en œuvre d'actions de formation et d'accompagnement à l'acquisition des compétences numériques pour 86%.

Enfin, le financement de formations d'enseignement supérieur dans les sites universitaires de proximité fait consensus dans l'ensemble des groupes d'acteurs ayant répondu au questionnaire.

24) Afin de promouvoir l'égalité d'accès à une éducation ou formation inclusive et de qualité, les actions suivantes doivent-elles bénéficier de financements européens :



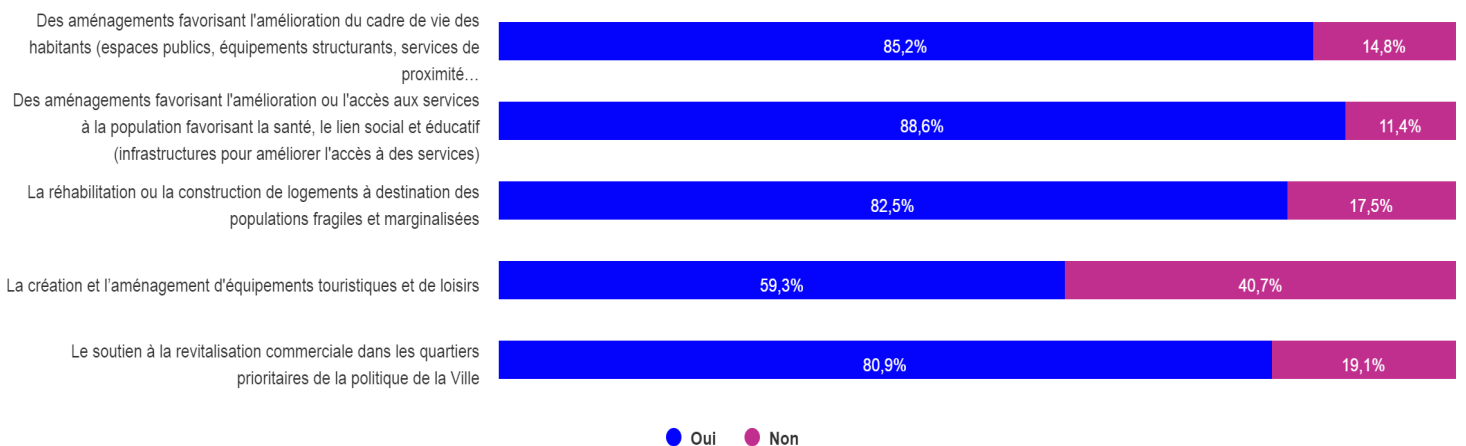
Objectif Stratégique 5 : Une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales

En matière de développement durable et intégré, la proposition relative à l'accès aux services à la population favorisant la santé, le lien social et éducatif en zones rurales et côtières est plébiscitée par l'ensemble des acteurs (93,5% de réponses positives).

A contrario, celle sur les équipements touristiques et de loisirs n'est validée que par 59,3% des répondants.

22

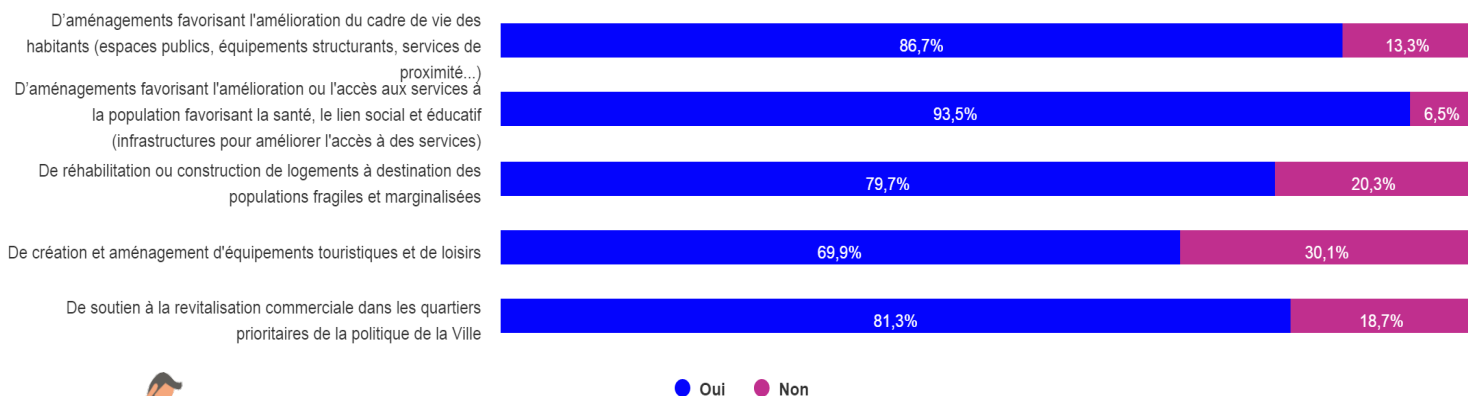
19) Le développement social, économique, environnemental dans les zones urbaines et périurbaines doit-il se traduire par :



L'attente en matière de services est plus importante dans les zones rurales et/ou côtières pour les départements de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, du Lot et du Tarn-et-Garonne. Ce type de mesure est concurrencé par celle portant sur l'amélioration du cadre de vie en Lozère, dans le Gard, le Lot et le Tarn.

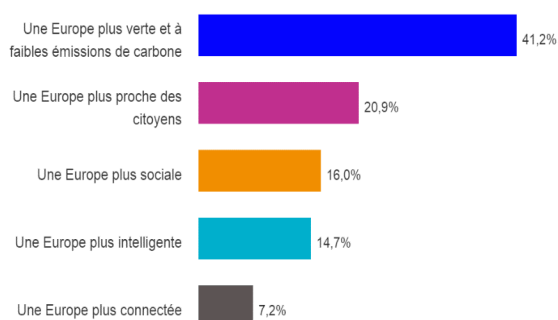
La demande la plus forte concernant le financement d'équipements touristiques et de loisirs en zone rurale provient du département de la Lozère (77,3%).

20) Le développement social, économique, environnemental dans les zones rurales et côtières doit-il se traduire par :



En conclusion...

25) Dans quel(s) objectif(s) spécifique(s)* s'inscrivent les projets que vous comptez développer à partir de 2021 ?



Près de 41% des participants, ayant répondu au questionnaire intégralement, envisagent de développer des projets relatifs à la thématique, une Europe plus verte et à faibles émission de carbone.

23

26) Pensez-vous que des actions ou mesures, correspondant au cadre fixé par les objectifs stratégiques définis pour la programmation 2021-2027, n'ont pas été abordés dans les actions énoncées ci-dessus ?

Sur cet échantillon, 171 répondants estiment que des actions ou mesures sont manquantes dans le projet soumis. Ces dernières concernent pour un peu plus d'un tiers la thématique d'une Europe plus verte, et pour un cinquième chacune une Europe plus proche des citoyens et une Europe plus sociale.

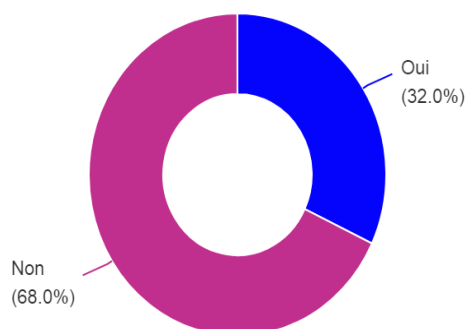


Table des matières

Présentation générale	p. 2
Projet d'architecture du PO FEDER-FSE+ 2021-2027	p. 3
FEDER	p. 4
FSE	p. 9
Synthèse des résultats	p. 11
Analyse détaillée	p. 13
Profil des répondants	p. 13
La future période de programmation 2021 – 2027	p. 15
Objectif Stratégique 1 :	p. 15
Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante	
Objectif Stratégique 2 :	p. 17
Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques	
Objectif Stratégique 4 :	p. 20
Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux	
Objectif Stratégique 5 :	p. 22
Une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales	
En conclusion...	p. 23